Monsieur le Ministre de l'économie ne va pas concourir pour ce label : il opte délibérément pour des rivières aménagées.

Annonçant son plan de relance de l'économie le 9 juillet 2014, Arnaud Monteberoug déclare : « *Je vous propose que nous reprenions la réalisation d'infrastructures qui nous seraient profitables comme la construction de barrages sur nos fleuves en France. Ces barrages nouveaux peuvent devenir le moyen de réaliser les objectifs ambitieux de montée de la production d'électricité d'origine renouvelable*« .

rivières sauvages

C'est très défendable. De nombreux sites potentiels pourraient être aménagés en commençant par créer des rivières de contournement pour ne pas entraver la circulation des espèces piscicoles.

Arnaud Montebourg oublie de mettre en exergue les autres intérêts des barrages dans leurs fonctions de lutte contre les crues et de soutien d'étiage. Ce n'est pas anodin.

Ce diagnostic est l'exact contraire de la politique systématique de destruction des seuils et des barrages menée depuis 2006 par le Ministère de l'écologie et prônée par les ONG environnementales.

On nage dans la confusion et l'incohérence entre un dogme qui prétend tout détruire, et le bon sens qui propose de répondre aux besoins du 21ème siècle.